



Façonner l'avenir de l'emballage **Durable.**





A propos de notre rapport

Inscrit dans notre démarche globale de développement durable, ce rapport rend compte des actions menées en France pour accompagner une transition plus juste, responsable et durable. Il illustre notre engagement à agir concrètement sur les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux, en lien avec les priorités stratégiques du Groupe.

Centré sur le périmètre français, ce document présente les avancées réalisées et les initiatives déployées localement. Il s'inscrit en complément du **rapport de durabilité Groupe**, auquel vous êtes invités à vous référer pour accéder à une vision consolidée de nos engagements, de nos indicateurs et de nos performances sur l'ensemble de nos implantations.

[Accéder aux rapports](#)

Date de publication :



Septembre 2026



Partie 01. À propos du Groupe



01. Missions & Valeurs



En tant que groupe d'emballage international, nous partageons une mission d'entreprise commune, une vision claire de la raison d'être de notre entreprise et de la direction que nous prenons.

Nous œuvrons pour une croissance durable au-delà des standards de demain, à la fois écologiquement et économiquement. Nous pensons et agissons globalement, tout en restant proches de nos clients et de leurs produits.

Pour y parvenir, nous avons construit un ensemble de valeurs au cœur de notre entreprise. Ils sont les moteurs de notre culture d'entreprise et façonnent nos activités quotidiennes.

Appropriation



Nous assumons nos **décisions** et nos **actions**, nous encourageons les nouvelles expériences et ne craignons pas l'échec, nous **responsabilisons** et cultivons les initiatives.

Confiance



Nous avons **confiance** en nos collaborateurs et en nos clients. Ensemble, nous pouvons faire bouger les choses grâce à une **simple poignée de main** !

Bienveillance



Nous sommes très **attentifs** au **bien-être** de nos collaborateurs, de nos clients et de notre **planète**.

Plus loin



Nous **anticipons** l'avenir. Nous **accélérons** là où c'est nécessaire. Nous allons **au-delà** de ce qui est requis.



02. Stratégie, modèle d'entreprise & chaîne de valeur



Aperçu de nos produits et de nos marques

Le groupe VPK est une entreprise d'emballage de premier plan fondée en Belgique en 1935. Au fil des décennies, il est passé du statut d'acteur local à celui de fournisseur international de solutions d'emballage durables, organisées autour de trois groupes de produits principaux : le carton ondulé, le carton compact et les tubes et mandrins.

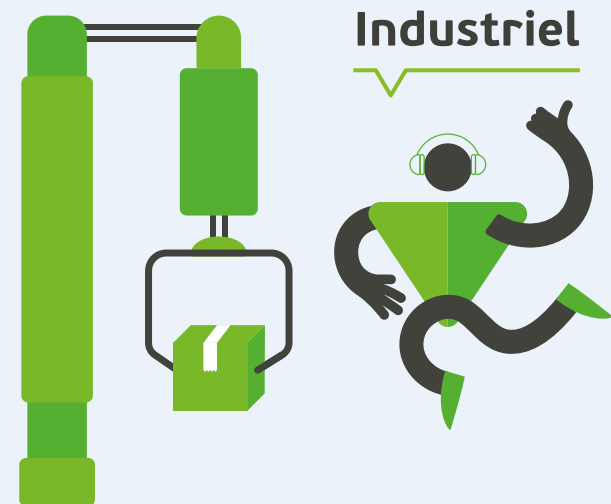
Nous nous efforçons de fournir un service optimal et fiable en accordant une attention particulière aux marchés locaux et, en même temps, en partageant notre expertise et nos connaissances au-delà des frontières afin de créer des solutions sur mesure qui répondent aux attentes de nos clients.

Chaque année, nous recyclons près de 1,5 million de tonnes de papier et de carton pour produire nos solutions d'emballage. Nous créons de la valeur en utilisant efficacement des matières premières durables et en respectant les ressources naturelles, le tout dans le cadre d'un modèle d'entreprise circulaire.

Notre objectif est que nos produits soient recyclables et biodégradables. En 2025, les produits que nous avons mis sur le marché ont été conçus avec cet objectif en tête. Nous continuons à évaluer et à valider leurs performances pour nous assurer qu'ils restent efficaces dans diverses applications.



03. Marchés desservis*



*Ces marchés
représentent
la plus grande
partie de nos
clients, mais
ne sont pas
exhaustifs.

04. Présence géographique

VPK est un partenaire fondateur de Blue Box Partners, une alliance paneuropéenne de quatre sociétés gérées par des capitaux privés. Chaque partenaire est établi et prospère sur son marché national et partage la même structure, les mêmes valeurs et les mêmes perspectives commerciales à long terme.

L'approche coordonnée de Blue Box Partners, avec l'expertise combinée de plus de 13 500 employés et la capacité de production de 114 sites, garantit que nous pouvons fournir les conceptions sur mesure et les exigences de livraison de n'importe quel client, grand ou petit.



05. Modèle d'entreprise



Données d'entrée >

OPERATIONS

- 71 sites de production dans 21 pays
- 112 M€ d'investissements

INNOVATION

- Communauté de 80 designers
- > 20 000 conceptions d'emballages par an
- Ratio Capex/dépréciation moyen sur 3 ans : 1.4

EMPLOYES

- 6 986 employés

ENVIRONNEMENT

- 41 % de la consommation d'énergie provient de sources renouvelables
- 99% de matériaux renouvelables
- 100 % de fibres certifiées FSC
- 100% et 90% de fibres recyclées utilisées respectivement pour le papier et la production d'emballages

Modèle d'entreprise >

Nous sommes un partenaire de confiance pour les solutions d'emballage innovantes et écologiques, conçues pour répondre aux besoins uniques de nos clients.

Réalisations et résultats >

POUR LES INVESTISSEURS

- 1,9 milliard d'euros de chiffre d'affaires
 - 69 millions d'euros de bénéfices avant impôts
 - 14% CAGR sur 5 ans
- L'actionnariat familial garantit une gouvernance stable, une vision à long terme et une résistance aux fluctuations du marché

POUR LES CLIENTS

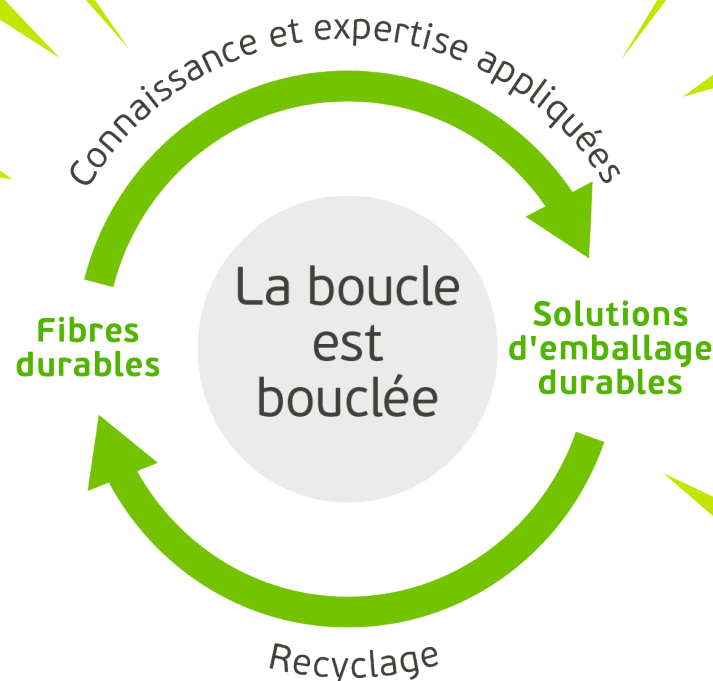
- Des solutions d'emballage sur mesure garantissant une meilleure protection du produit et des possibilités de marquage.
- Calculateur de l'empreinte carbone du produit pour identifier l'empreinte de l'emballage du client
- Solutions d'emballage recyclables, biodégradables et certifiées FSC®

POUR LES EMPLOYES

- 94 % de contrats à durée indéterminée
- 6,9 Taux de fréquence d'accidents du travail avec arrêt
- 21 heures de formation par personne

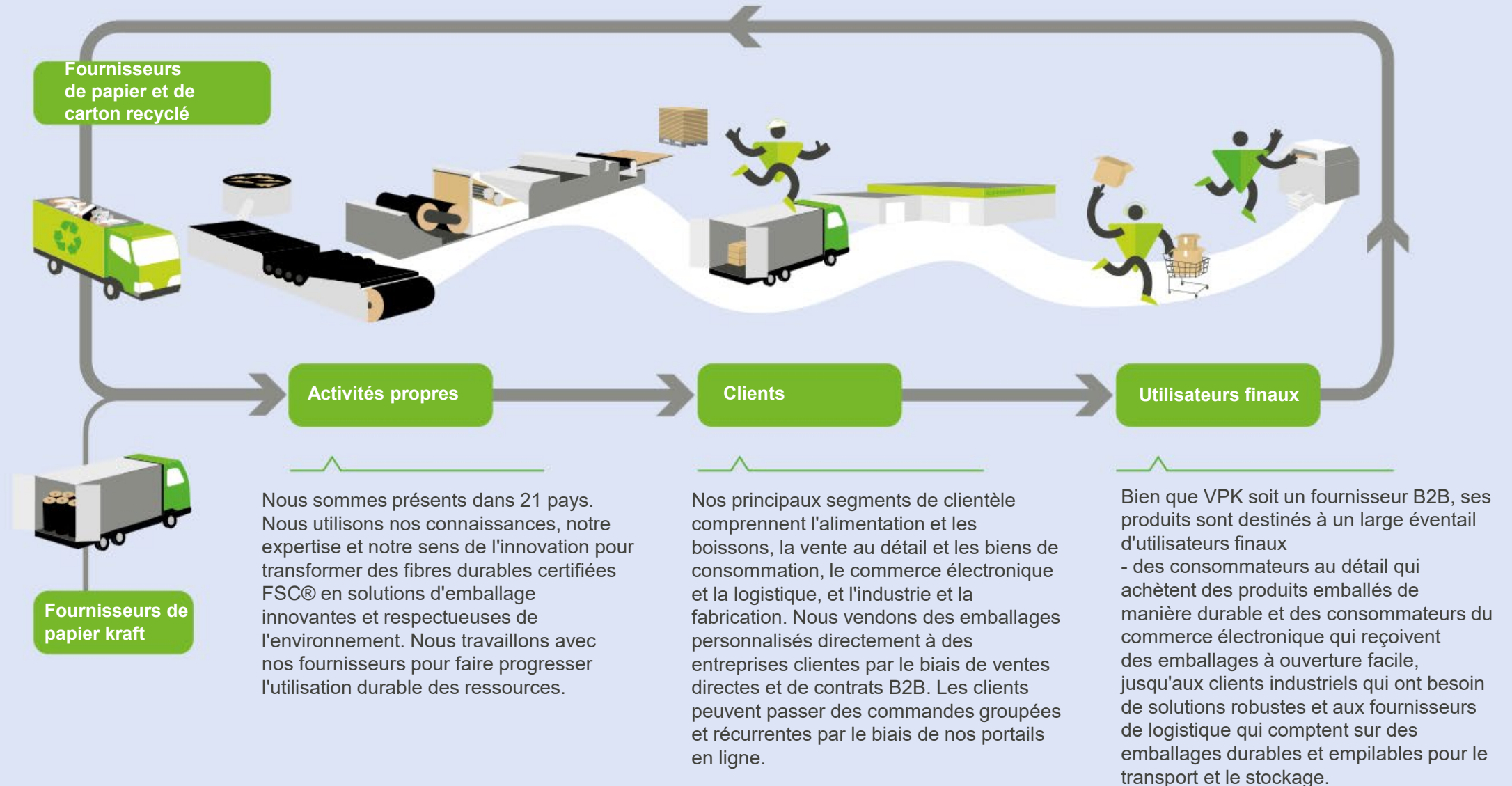
POUR L'ENVIRONNEMENT

- -13 % d'émissions de gaz à effet de serre des scopes 1 et 2 par rapport à l'année de référence 2020
- -18 % d'intensité de GES de scope 3* par rapport à l'année de référence 2020



CAGR : Compound Annual Growth Rate (taux de croissance annuel composé)
FSC® : Forest Stewardship Council® Nous sommes certifiés FSC®-C109033
GHG : Greenhouse Gas (gaz à effet de serre)

06. Chaîne de valeur



07. Entreprise durable - Appartenance



Le groupe VPK est une société de capital privé détenue par un nombre limité d'investisseurs qui s'engagent à long terme dans l'entreprise. Cela permet à l'entreprise et à sa direction de fixer des objectifs à long terme.

Propriété concentrée

Le groupe VPK dispose d'un modèle d'entreprise à propriété concentrée et stable, par opposition à une propriété dispersée. Dans ces modèles concentrés, ce sont les valeurs qui dirigent l'entreprise et qui guident la responsabilité.

Propriété responsable

Les propriétaires d'entreprises familiales insufflent les valeurs familiales dans l'ensemble de l'entreprise et veillent à ce qu'elle soit prête à être transmise à la génération suivante. Par conséquent, la propriété familiale est, par essence, responsable et joue un rôle fondamental dans les pratiques de durabilité, de responsabilité sociale et dans l'orientation de la stratégie d'une entreprise.

Surmonter le court-termisme

La réflexion à court terme dans une entreprise peut avoir un effet négatif sur la durabilité et la perception des entreprises. L'un des avantages évidents des entreprises familiales est leur approche à long terme ; ce qui signifie que la durabilité est déjà naturellement dans l'ADN de ces entreprises.



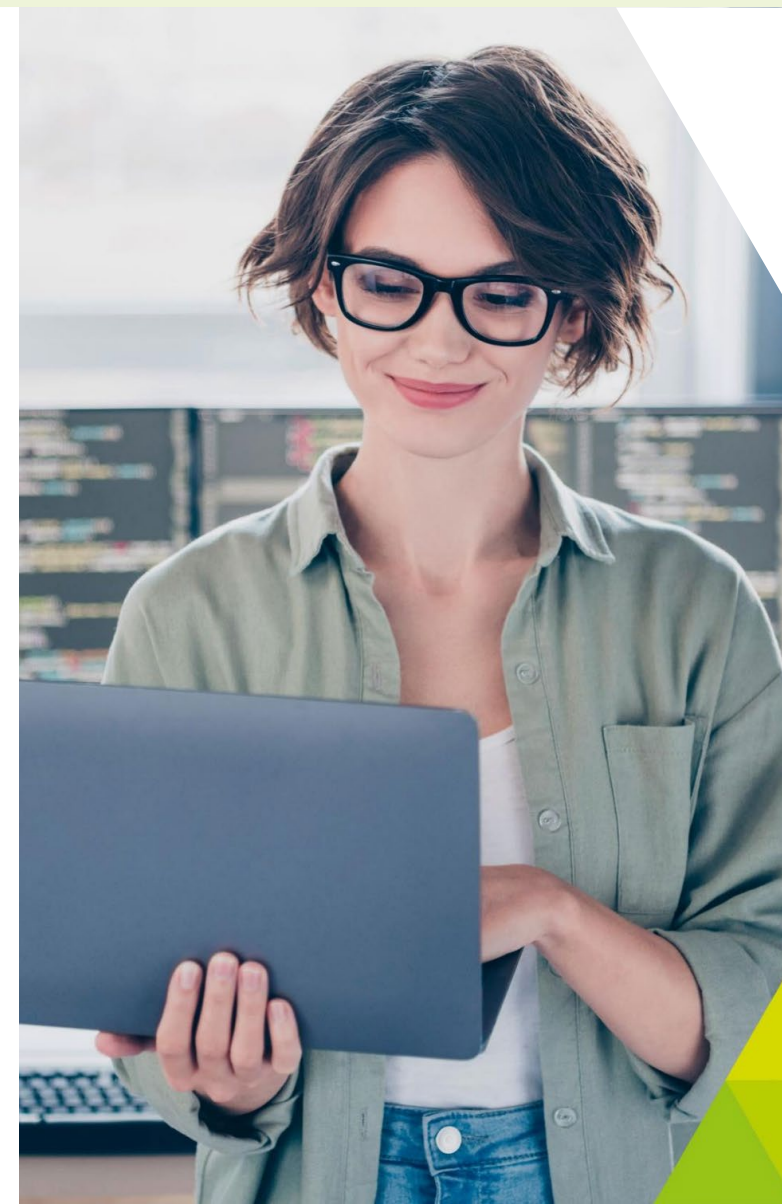
08. Stratégie de cybersécurité et protection des données



Ces dernières années, VPK a augmenté ses investissements en matière de cybersécurité. Et nous continuerons à le faire pour assurer la continuité des activités, protéger la confidentialité et l'intégrité des informations des clients, et maintenir le traitement des commandes dans les délais impartis.

La stratégie de cybersécurité et de protection des données de VPK s'articule autour des éléments clés suivants :

- **Mesure des performances et analyse comparative.** VPK est évalué par rapport aux normes industrielles et aux normes ISO 27000 pour la sécurité des ICT, afin d'améliorer en permanence sa résilience en matière de cybersécurité. Un tableau de bord est en place pour rendre compte des indicateurs clés de performance
- **Protection de la vie privée et des données.** Nos clients peuvent être assurés que nous avons fait tous les investissements possibles pour protéger leurs données personnelles contre d'éventuelles failles de sécurité. Nous avons mis en place de solides plans de récupération des données pour faire face à tout problème de cybersécurité qui pourrait survenir.
- **Gestion de l'identité et de l'accès (IAM).** Afin de garantir notre cyber-résilience, nous jurons par une gestion rigoureuse des identités numériques et de l'accès des utilisateurs à notre environnement informatique.
- **Gestion des risques par des tiers.** Nous participons au centre d'opérations de sécurité de notre fournisseur de services ICT, qui couvre à la fois l'analyse préventive des incidents de sécurité et la gestion de la réponse aux incidents en cas de cyber incidents.
- **Rapports de sécurité.** Nous assurons un suivi permanent de notre résilience cybernétique, qui est documentée dans des rapports établis par notre responsable de la sécurité de l'information (CISO) et notre centre d'opérations de sécurité (SOC).
- **Sensibilisation.** Par le biais de diverses communications et séances de formation, nous visons à accroître la sensibilisation à la cybersécurité sur le site dans l'ensemble du groupe.



Partie 2. VPK France





8 sites de production
sur les principales
Régions de France.



Des sites intégrés
à nos deux papeteries en France,
dont **une entièrement circulaire.**



Une fabrication à
empreinte carbone
la plus basse du marché.



Vaste gamme de produits :
de la **petite série**
à la **grande série**

01.VPK Packaging
en France
c'est :



Une boutique en ligne
offrant des produits d'emballage
additionnels.



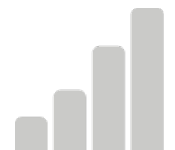
Les meilleures certifications
(*Ecovadis Platinum, BRC, Iso14000*)
afin de garantir notre
savoir-faire de manière durable.



Des **solutions intégrées**
grâce à **My VPK** et nos **EDI.**



+ de 800
employés



278 millions d'euros
de chiffre d'affaires

02. Présence géographique



VPK Packaging Alizay

Zone Industrielle du Clos Pré BP4
27460 Alizay
France

[plus d'informations >](#)

VPK Longjumeau

rue du Chemin Blanc 1
91160 Longjumeau
France

[plus d'informations >](#)

VPK Roye

Route de Villers B.P. 44
80700 Roye
France

[plus d'informations >](#)

VPK Tourcoing

rue Henri Carette 2
59200 Tourcoing
France

[plus d'informations >](#)

VPK Lisieux

Rue Paul Cornu
14102 Lisieux
France

[plus d'informations >](#)

VPK Saint-Quentin

Z.I. de Rouvroy-Morcourt
02100 Saint-Quentin
France

[plus d'informations >](#)

VPK Lille

rue Charles Saint-Venant 1
59160 Lomme
France

[plus d'informations >](#)

VPK Distribution

rue du Chemin Blanc 1
91160 Longjumeau
France

[plus d'informations >](#)

Viallon Emballage

Impasse de l'Industrie 10
43240 Saint-Just-Malmont
France

[plus d'informations >](#)

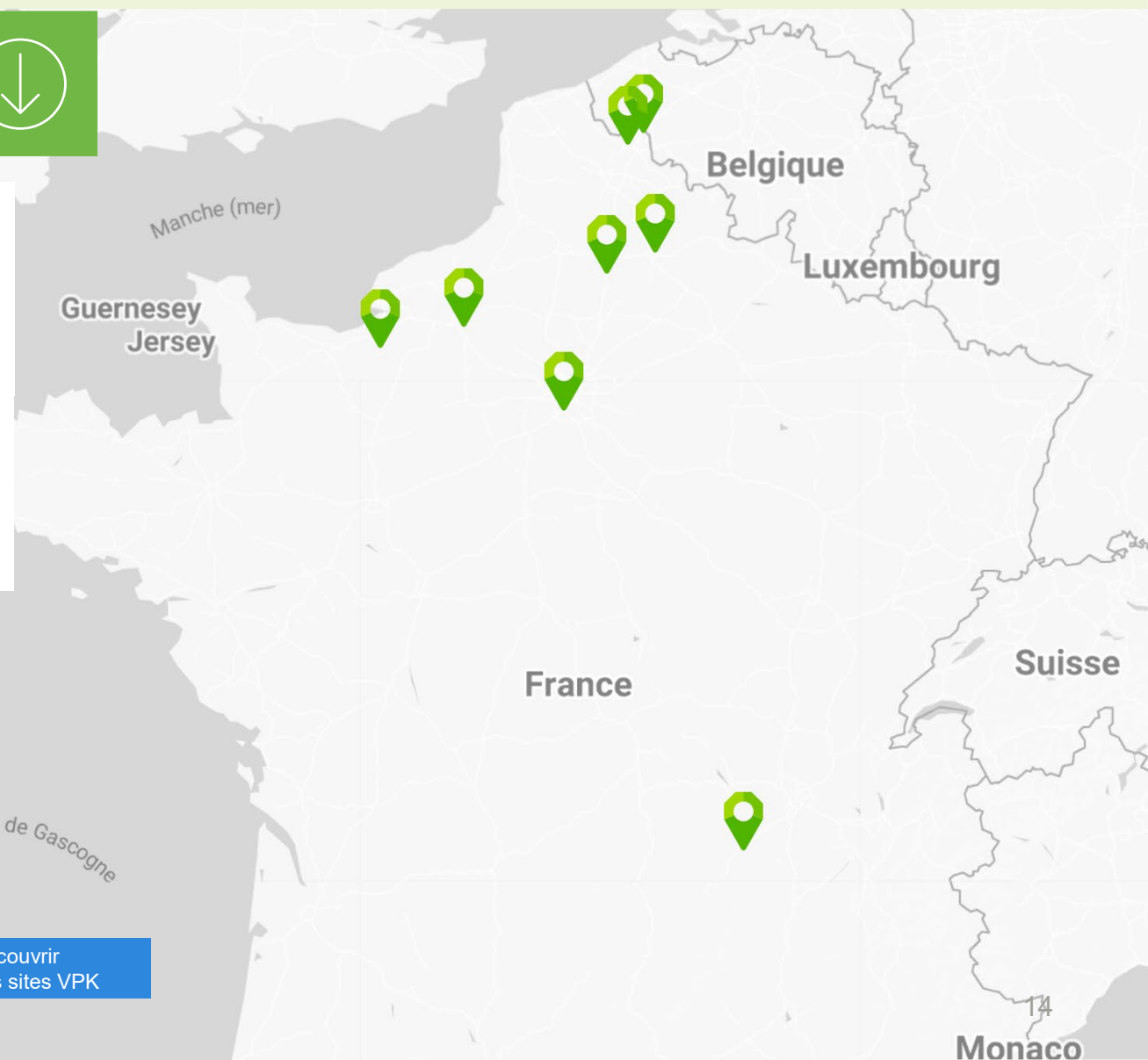
VPK Packaging

rue des Templiers 84
59000 Lille
France



Golfe de Gascogne

Découvrir
tous les sites VPK

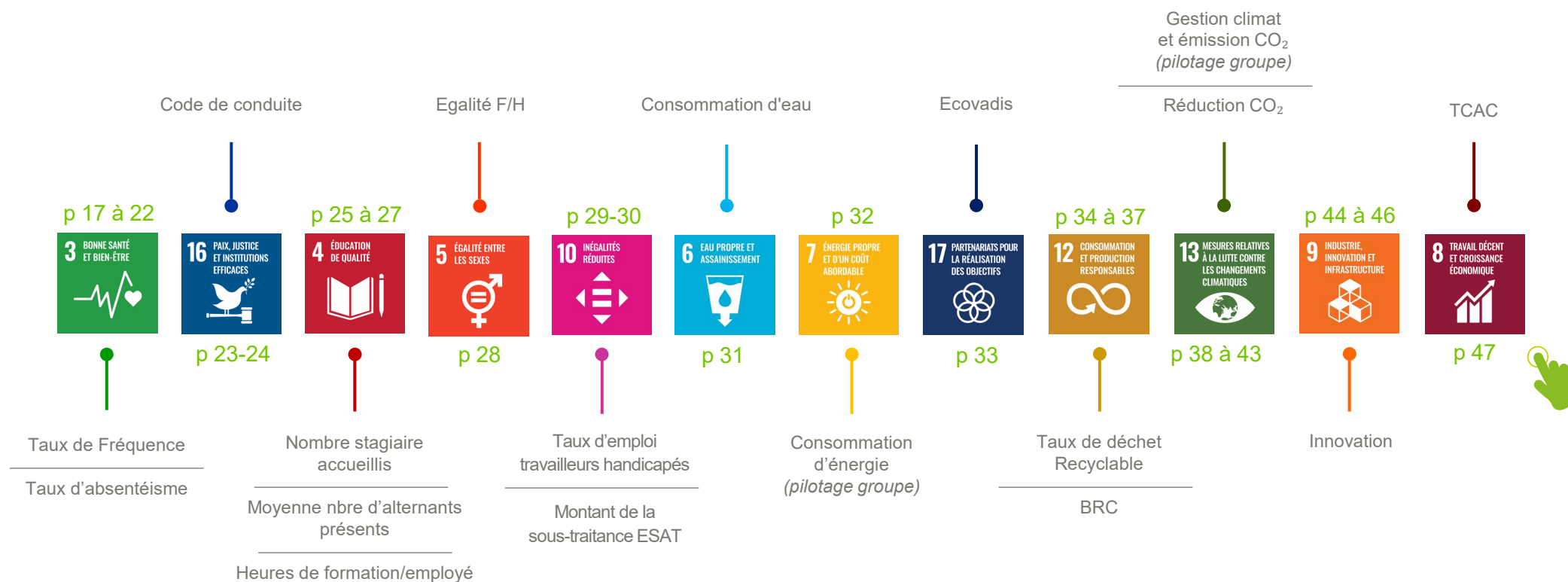


Partie 3. La durabilité en pratique



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Objectifs de développement durable (SDG) Liens



01. Santé et Sécurité



La santé et la sécurité de nos collaborateurs constituent un pilier majeur de notre démarche de responsabilité sociétale. Conformément à notre conviction qu'aucune activité ne justifie de compromettre la sécurité, nous œuvrons à instaurer un environnement de travail sûr, inclusif et préventif. Cette ambition se traduit par la mise en place de pratiques rigoureuses, la sensibilisation continue de nos équipes et le renforcement d'une culture de sécurité partagée à tous les niveaux de l'organisation.



La participation active de l'ensemble de nos collaborateurs, sur tous les sites et à tous les postes, est essentielle à l'atteinte de nos objectifs en matière de santé et sécurité. Dans cette démarche, les managers jouent un rôle clé : ils veillent à mettre à disposition les ressources nécessaires et à garantir une information, une formation et une supervision claires et accessibles au sein de toutes les installations de VPK France.



Ils sont également responsables de promouvoir des pratiques sécuritaires au sein de leurs équipes et d'identifier, sans délai, tout comportement ou situation à risque.



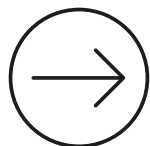
Nous accordons une importance majeure au signalement systématique des accidents, quasi-accidents et situations dangereuses via notre système de gestion de la sécurité. Cette approche nous permet de renforcer la prévention, d'améliorer continuellement nos pratiques et de progresser vers un environnement de travail toujours plus sûr.



**La sécurité fait partie de notre culture :
chacun contribue, chaque jour,
à créer un environnement de travail
plus sûr pour tous.**

Jean-Philippe PAVON - Directeur Industriel





Taux de fréquence

11.28*

6.58

7.26

6.5

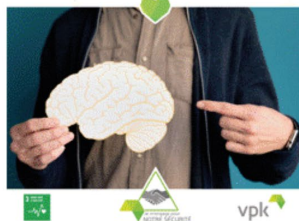
2025

2024

2023

Objectif

Agir V.I.T.E,
c'est sauver
des vies.



Et si
c'était
vous.



S'entendre,
c'est se
comprendre.



Réfléchir
avant
d'agir.



ACTIONS 2025

• Actions de prévention et de sensibilisation

Safety Day en novembre : AVC, handicap, membre sectionné, surdité.
Formation sécurité annuelle.
Sensibilisation des caristes.
Formations « arbre des causes » et risque amiante.

• Amélioration de la sécurité sur les sites

Sécurisation des risques de chutes sur marches/escaliers/plateformes.
Avancement du projet de consignation machine.
Standardisation des supports d'enregistrement des accidents/incidents.

• Réduction des risques techniques et industriels

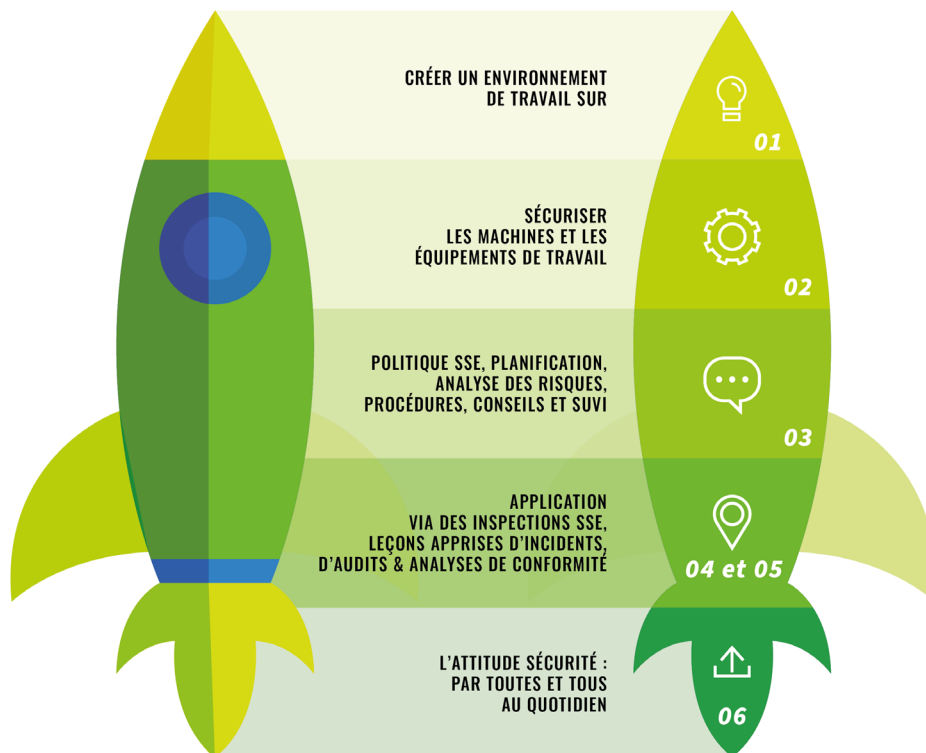
Mise en place d'actions suite aux recommandations des assureurs afin de réduire le risque incendie.
Remplacement progressif des chariots élévateurs au gaz par des modèles à batterie lithium.

• Pilotage et performance sécurité

1886 situations dangereuses détectées, 1785 clôturées.
Un plan d'action groupe traité à 95 % pour 2025.

**Dans une logique d'amélioration continue et au regard des résultats sécurité enregistrés en 2025, des actions renforcées ont été mises en œuvre en 2026 pour intensifier la dynamique sécurité sur le terrain et favoriser l'engagement collectif autour de la prévention des risques rencontrés au quotidien.*

01.A. Nos 6 étapes stratégie sécurité



- 1 Assurer un bon entretien, des zones piétonnes sûres et une ventilation, un chauffage et un éclairage adéquats.
- 2 S'assurer que toutes les machines soient sécurisées avec des mesures de contrôle de sécurité adéquates en place avant de la mettre en fonctionnement.
- 3 Avoir en place des politiques locales de santé et de sécurité sur chaque site, des plans d'action en matière de santé et de sécurité concernant la gestion des risques, les incidents, les accidents, les exigences légales et les audits. Fournir des informations, des instructions, formation et une supervision régulières.
- 4 Mise en œuvre d'un programme d'inspection et de surveillance complet couvrant toutes les zones de l'usine, signalant les situations dangereuses et les presque-accidents pour aider à prévenir les accidents.
- 5 Réaliser des audits de sécurité sur site et faire en sorte que tous les sites complètent un examen annuel de la santé et de la sécurité.
- 6 Impliquer les employés dans la santé et la sécurité du site en couvrant l'évaluation des risques, en aidant à rapporter les incidents, en enquêtant sur les accidents et en participant aux comités de santé et de sécurité du site. Nos collaborateurs soutiennent ce qu'ils contribuent à créer. Cela encourage les comportements sûrs.

01.B. Bien être des employés



Le bien-être de nos collaborateurs constitue un levier majeur de performance durable pour notre organisation. Nous considérons qu'un environnement de travail dans lequel chacun se sent valorisé et reconnu favorise l'engagement collectif et contribue directement à notre ambition de croissance responsable et pérenne.



01. Santé et Sécurité

2025



Afin d’assurer le bien-être de l’ensemble des collaborateurs de VPK France, nous avons déployé un ensemble de politiques et d’actions intervenant à plusieurs niveaux, parmi lesquelles :



- **Des emplois stables et inscrits dans la durée**
- **Une rémunération juste et équitable**
- **Une gestion structurée des talents**, offrant des perspectives de développement personnel et d’apprentissage
- **L’amélioration continue des espaces de travail**, incluant le réaménagement des locaux et des zones communes
- **Des initiatives favorisant la convivialité et le partage**, à travers des animations et moments collectifs
- **Des actions solidaires**, renforçant notre engagement sociétal

Pour évaluer l’efficacité de ces initiatives, nous assurons un suivi régulier du bien-être de nos collaborateurs, fondé à la fois sur des échanges formels et informels au sein des équipes.



Le bien-être de nos équipes est une priorité. Chaque jour, nous veillons à créer un environnement de travail où chacun peut s’épanouir, grandir et se sentir soutenu.

C’est ainsi que nous construisons une performance durable, portée par des collaborateurs engagés.

Sarah DECROIX - DRH VPK France



Scannez ce code QR et découvrez son point de vue sur **notre stratégie RH, guidée par notre valeur fondamentale de Bienveillance.**



Le taux d’absentéisme constitue un indicateur clé du bien-être au travail. Son suivi régulier nous permet d’évaluer l’impact de nos actions en matière de qualité de vie et de repérer d’éventuels points d’attention.

Taux d’absentéisme de moins de 90 jours





VPK France affirme sa responsabilité sociétale en soutenant les initiatives qui favorisent l'inclusion, la solidarité et la protection de l'environnement, qu'elles soient portées en interne ou en partenariat avec des acteurs externes. Nous veillons également à renforcer la cohésion et la qualité du climat social par des temps de convivialité et des actions dédiées au bien-être et à l'épanouissement de nos collaborateurs. Ces engagements reflètent notre volonté d'intégrer pleinement les enjeux sociaux et sociétaux au cœur de notre stratégie de développement durable.

ACTIONS 2025



02. Code de conduite



VPK s'engage en faveur d'une croissance durable. Nous souhaitons poursuivre notre réussite économique tout en respectant des principes éthiques solides. C'est pourquoi nous appliquons un code de conduite commun à l'ensemble du groupe. Élaboré pour tous nos collaborateurs ainsi que pour nos parties prenantes externes, ce code s'inscrit dans le respect des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies. Découvrez la version résumée de notre code de conduite.

Ce code ne peut pas couvrir toutes les situations que vous pourriez rencontrer. Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

Nature

- 1 Nous promouvons une approche protectrice au regard des défis environnementaux.
- 2 Nous entretenons des initiatives vertueuses pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale.
- 3 Nous encourageons le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Company

- 4 Nous respectons toutes les lois, règles et réglementations.
- 5 Nous nous engageons à faire progresser l'ensemble des divisions du Groupe.
- 6 Nous luttons contre la corruption sous toutes ses formes.
- 7 Nous insistons sur l'honnêteté et le respect des actifs du Groupe.
- 8 Nous valorisons et protégeons les informations confidentielles et nous respectons les informations confidentielles des tiers.

People

- 9 Nous éliminons toutes les formes de violences forcées, obligatoires et le travail des enfants.
- 10 Nous voulons être les meilleurs en santé et sécurité au travail et viser le zéro accident.
- 11 Nous respectons la liberté d'association et le droit à la négociation collective.
- 12 Nous éliminons toutes les formes de discrimination en matière d'emploi et de promotion.
- 13 Nous préservons le principe d'une rémunération équitable et d'horaires de travail décents.



02.A Mise en oeuvre du code de conduite



VPK vise à s'assurer que tous les cadres du groupe signent le code de conduite. En outre, l'approche complémentaire pour un ensemble de sujets est présentée ci-dessous.

Diversité et inclusion

VPK s'engage activement en faveur de la diversité et de l'inclusion. Les recrutements et les promotions reposent exclusivement sur les capacités, les compétences, les aptitudes et la motivation des candidats pour chaque poste.

Mécanisme de réclamation

Toute violation du Code de conduite doit faire l'objet d'un signalement. Outre la possibilité d'alerter un supérieur hiérarchique, les Ressources humaines ou le service juridique, les signalements peuvent également être effectués, conformément à la directive européenne 2019/1937 relative à la protection des lanceurs d'alerte et à ses transpositions dans les droits nationaux des États membres de l'Union européenne, via le dispositif interne officiel de VPK : compliance@vpkgroup.com. Pour la France, un canal dédié est également disponible : lanceur.alerte.france@vpkgroup.com.

VPK interdit toute forme de représailles à l'encontre des collaborateurs effectuant un signalement de bonne foi, tout en veillant à protéger les droits des personnes mentionnées ou impliquées dans le signalement. A l'échelle du groupe, au cours de la dernière période de référence, deux plaintes ont été signalées et qualifiées de violations potentielles du Code de conduite. Elles ont toutes deux fait l'objet d'une enquête. L'une d'entre elles relevait du champ d'application de la procédure d'alerte applicable et a donné lieu à une investigation approfondie. Toutefois, le signalement ayant été effectué de manière anonyme, aucun retour n'a pu être adressé au lanceur d'alerte.

La seconde plainte, qui ne répondait pas aux critères prévus par la législation relative aux lanceurs d'alerte, a été transmise au service des Ressources humaines local afin d'assurer le suivi approprié.



02. Code de conduite

Fait 2025 :

- Formations régulières des employés au code de conduite

03. Formation et éducation



L'esprit entrepreneurial est au cœur de VPK. Partout dans le monde, nos collaborateurs bénéficient de la confiance et de l'autonomie nécessaires pour gérer leurs activités avec responsabilité. Cette approche s'inscrit pleinement dans notre stratégie RSE : nous veillons à ce que chacun dispose des compétences et des ressources adéquates pour intégrer les enjeux sociaux et environnementaux dans ses décisions afin de contribuer durablement à la performance collective.





Le développement des compétences est un levier central de notre démarche de développement durable. Chez VPK France, nous investissons continuellement dans la formation afin de renforcer l'employabilité, la sécurité et l'engagement de nos collaborateurs tout au long de leur parcours.



- À leur arrivée, nos salariés bénéficient d'une **intégration structurée** incluant des formations adaptées à leur fonction et à nos standards sociaux et environnementaux.



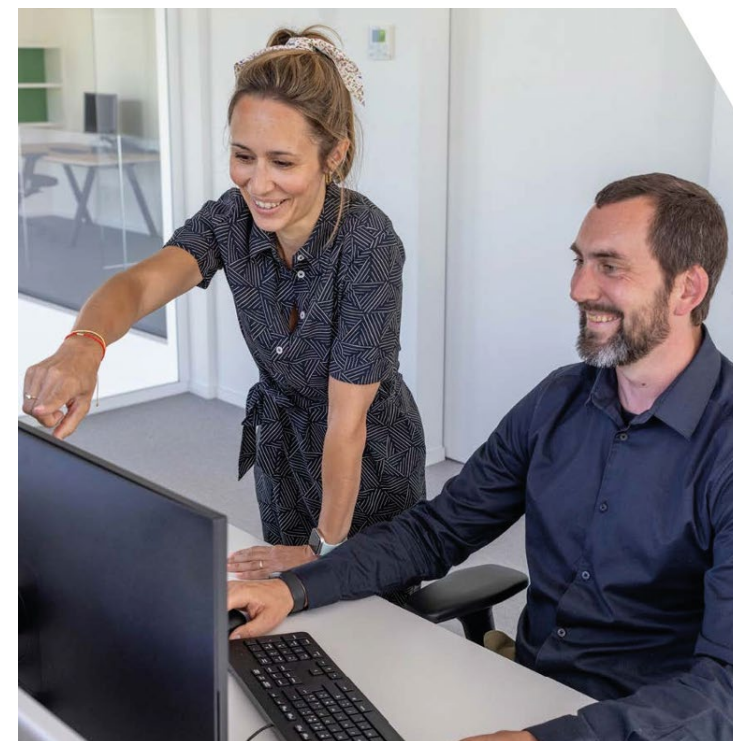
- Chaque année, nous identifions les **besoins en compétences** pour construire un plan de formation aligné sur les évolutions de nos métiers et sur nos priorités en matière de durabilité.



- Nous renforçons la **gestion des talents** et les **entretiens de carrière** pour encourager l'évolution professionnelle, la diversité et l'égalité des chances.

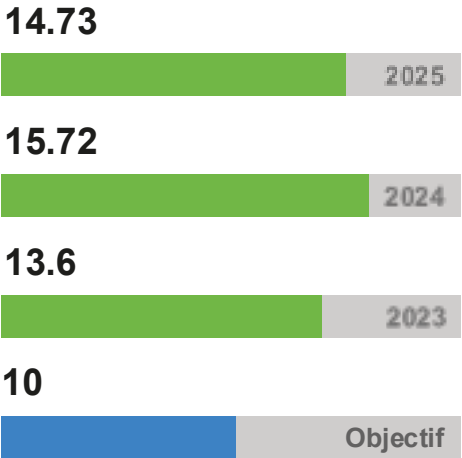


- Nous investissons également dans des **formations à la sécurité** afin de garantir un environnement de travail sain, prévenir les risques et ancrer une culture durable de la prévention.

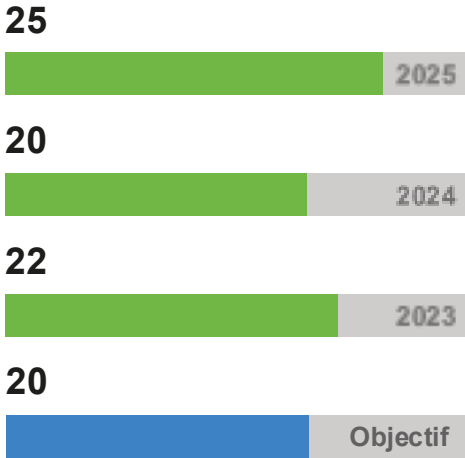


Cette approche contribue à soutenir un développement durable centré sur les personnes, leur bien-être et leur progression professionnelle.

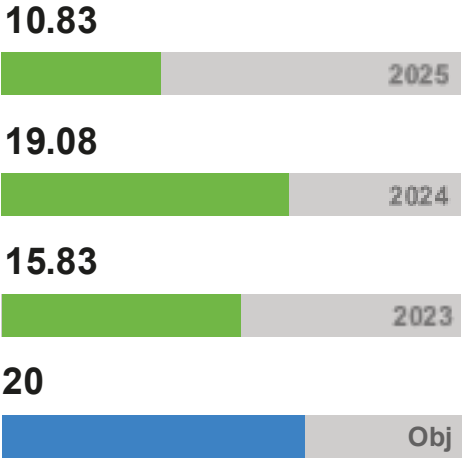
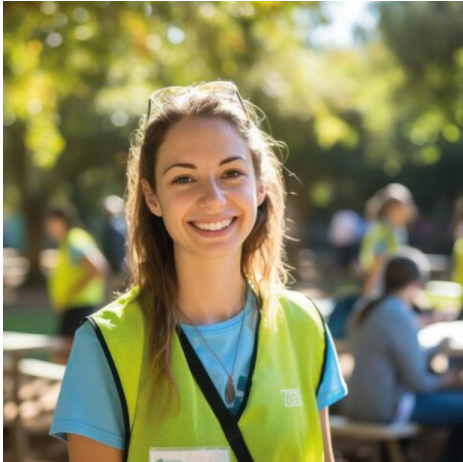
Heure de formation / employé / an



Nombre de stagiaires accueillis



Moyenne nbre d'alternants présents



04. Responsabilité sociale



En tant qu'entreprise responsable, nous plaçons l'égalité entre les sexes au cœur de notre démarche de durabilité. Convaincus qu'elle constitue un levier essentiel de justice sociale, de performance collective et de développement durable, nous nous engageons à promouvoir un environnement de travail équitable, inclusif et respectueux. Cet engagement se traduit dans l'ensemble de nos activités et dans nos relations avec nos partenaires et parties prenantes. Ensemble, nous contribuons à bâtir une société plus juste, inclusive et durable.

Notre indicateur de performance:- Index d'égalité F/H

Egalité Femme/Homme

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes passe par une mobilisation de tous. Nous agissons pour en finir avec les inégalités salariales et pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles.

Fait 2025 :

- Contribution à l'insertion professionnelle via notre participation au DuoDay.
- Actions autour d'octobre rose, de la journée de la femme...



04.Resp. sociale

2025

05. Inégalités réduites



Les personnes en situation de handicap peuvent être davantage exposées à certaines formes de discrimination, souvent liées à des représentations sociales, des freins organisationnels ou des environnements insuffisamment adaptés. Prévenir et combattre ces discriminations constitue un enjeu collectif, qui engage l'ensemble de la société et chacun d'entre nous au quotidien. Chez VPK France, nous affirmons notre engagement en faveur de l'égalité des chances, de l'inclusion et du respect de chaque personne. Nous veillons à ce que les collaborateurs en situation de handicap puissent contribuer pleinement à la performance collective, accéder aux mêmes opportunités que les autres et être reconnus pour leurs compétences, dans le respect de leur singularité.



05. Inégalités réduites

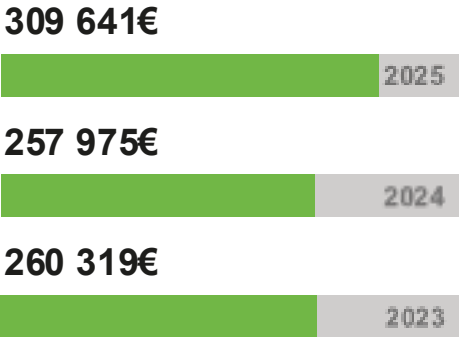
2025



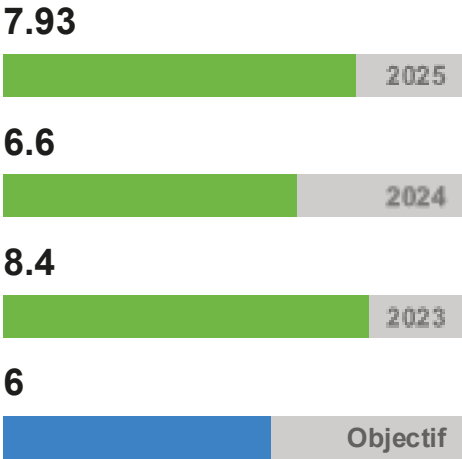
Nos indicateurs de performance:
Montant de la sous-traitance d'ESAT
Taux de salarié reconnu travailleurs handicapés

Insertion professionnelle
Nous construisons des partenariats à long terme auprès d'organismes afin de favoriser l'insertion de personnes handicapées dans les entreprises et des jeunes de milieu les moins favorisés.

Montant sous-traitance ESAT



Taux de travailleurs reconnus handicapés



06. Eau



Nos processus de production nécessitent beaucoup d'eau. Cependant, l'eau est une ressource rare, et en tant qu'entreprise durable, nous ne voulons pas que notre consommation intensive d'eau ait un impact sur les besoins en eau des autres parties prenantes.

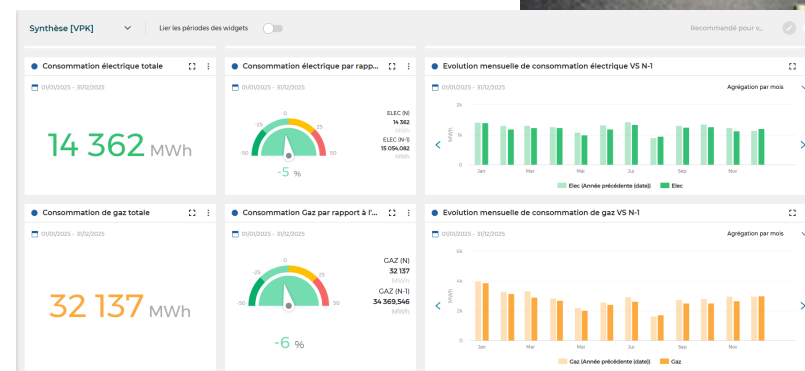
Pour diminuer la consommation d'eau, nous avons mis en place des comparatifs entre usines (**Alerteo**). Nous savons ainsi trouver les points à améliorer dans nos organisations, en particulier en termes de consommation d'eau nécessaire à la génération de vapeur pour le process et à la fabrication de la colle pour la fabrication des plaques de carton.

Nous améliorons nos connaissances en multipliant les points de mesure : alertes informatisées sur les éventuelles fuites, compteurs d'eau aux machines, compteurs d'eau de rejets etc...

L'utilisation d'eau de pluie a été testée avec succès. C'est une technique qui se déploiera de plus en plus.

Action 2025 :

- Développement des compteurs de suivi conso gaz, électricité par Alertéo et eau sur Longjumeau, Alizay et Lomme.



6. Eau

2025

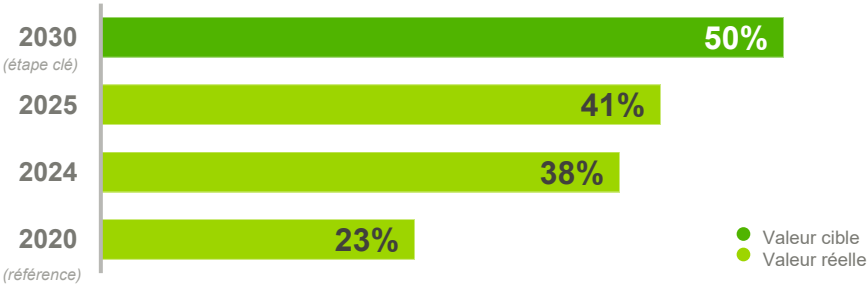
07. Energie



7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN CÔÛT
ABORDABLE

Indicateurs Consommation d'énergie et mix énergétique

Part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie



Nous continuons à développer notre utilisation des sources d'énergie renouvelables - telles que les panneaux solaires, les chaudières à biomasse et le biogaz - tout en réduisant régulièrement notre dépendance aux combustibles fossiles et en diminuant les émissions de CO₂. Forts des progrès réalisés en 2025, année où les énergies renouvelables représentaient 41 % de notre consommation totale d'énergie, nous progressons de manière constante vers notre objectif de 50 % d'énergies renouvelables d'ici 2030, à mesure que de nouveaux projets spécifiques sont mis en œuvre.

Sur le plan de la consommation d'énergie, la France se distingue également par des initiatives locales qui viennent renforcer les actions pilotées par le Groupe en la matière.

Actions France 2025 :

- Installation d'une nouvelle station de traitement des eaux physico chimique sur Lisieux
- Mise en place d'une pompe à chaleur (Lisieux et Saint-Quentin) pour le chauffage des bureaux en lieu et place du chauffage gaz.
- Se poursuit : éclairages LED, programme de coupure des énergies sur les différentes lignes de production les WE et en fin de postes.

08. Ethique et transparence



Chez VPK France, nous exerçons nos activités de manière éthique, responsable et durable, avec la volonté d'assurer une transparence totale sur nos engagements et nos actions. Cette approche renforce la confiance de nos clients et contribue à développer des opportunités durables et créatrices de valeur.

ecovadis

EcoVadis Platinum – Reconnaissance à l'échelle du groupe

Le groupe VPK a obtenu la médaille EcoVadis Platinum, la note la plus élevée possible en matière de performance durable. Cette distinction nous place parmi les 1 % des meilleures entreprises mondiales évaluées par EcoVadis.

Pour la première fois, cette certification s'applique à l'ensemble de notre groupe, couvrant tous les sites et divisions sous un seul certificat de groupe. Elle reflète notre engagement en faveur de politiques harmonisées, d'une amélioration continue et d'une création de valeur durable tout au long de la chaîne de valeur.

EcoVadis évalue les entreprises dans quatre domaines clés :

- Environnement
- Travail et droits de l'homme
- Éthique
- Approvisionnement durable

Notre note Platine témoigne de nos excellents résultats dans chaque domaine, confirmant que VPK est un partenaire fiable et responsable pour toutes les parties prenantes.

Sedex



Échange de données éthiques sur les fournisseurs

Sedex est une plateforme collaborative de référence pour le partage de données éthiques au sein des chaînes d'approvisionnement. VPK y est actif au niveau du Groupe depuis 2016 et partage des informations relatives aux normes du travail, à la santé et la sécurité, à l'environnement et à l'éthique des affaires.

Nous utilisons Sedex comme un outil de suivi de nos performances éthiques, sur la base du nombre de sites VPK enregistrés et de leur notation. Actuellement, 21 de nos sites de production sont inscrits sur la plateforme.

Carbon Disclosure Project

Le CDP est une plateforme mondiale de référence pour la divulgation des données environnementales. VPK y participe depuis 2016 et communique chaque année ses informations relatives au changement climatique, à la sécurité de l'eau et aux forêts, avec un score de niveau B dans chaque domaine. VPK participe également au Supplier Engagement Rating du CDP, qui évalue l'engagement durable auprès de la chaîne de valeur fournisseurs. Dans ce cadre, VPK a également obtenu un score de niveau B.



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



08. Ethique et transp.

2025

09. Circularité

Chez VPK France, nous contribuons activement à la construction d'une société plus durable en réduisant au maximum l'impact environnemental de nos emballages.



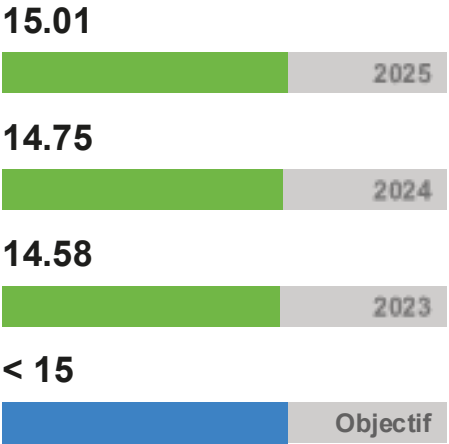
Cette ambition se traduit par plusieurs actions concrètes :

- Une collaboration étroite avec nos clients dès la phase de conception afin de prévenir la production de déchets à la source
- Une optimisation continue de l'utilisation des matériaux, en concevant des emballages parfaitement adaptés aux besoins et aux dimensions des produits
- Le recours prioritaire à des matières recyclées, complété par la recherche constante d'alternatives renouvelables
- La mise en place de solutions de collecte et de recyclage des déchets d'emballages chez nos clients

Énergie décarbonée et production durable

Nous nous engageons à déployer des processus industriels durables visant à réduire notre consommation énergétique et à en améliorer l'empreinte environnementale. À ce titre, le site d'Alizay s'inscrit comme une référence écologique au sein de la Métropole Rouen Normandie. Ce complexe industriel intégré comprend une cartonnerie, une papeterie, une centrale biomasse ainsi qu'une station de traitement des eaux. Il contribue également à la production annuelle de 150 000 tonnes de pellets de bois.

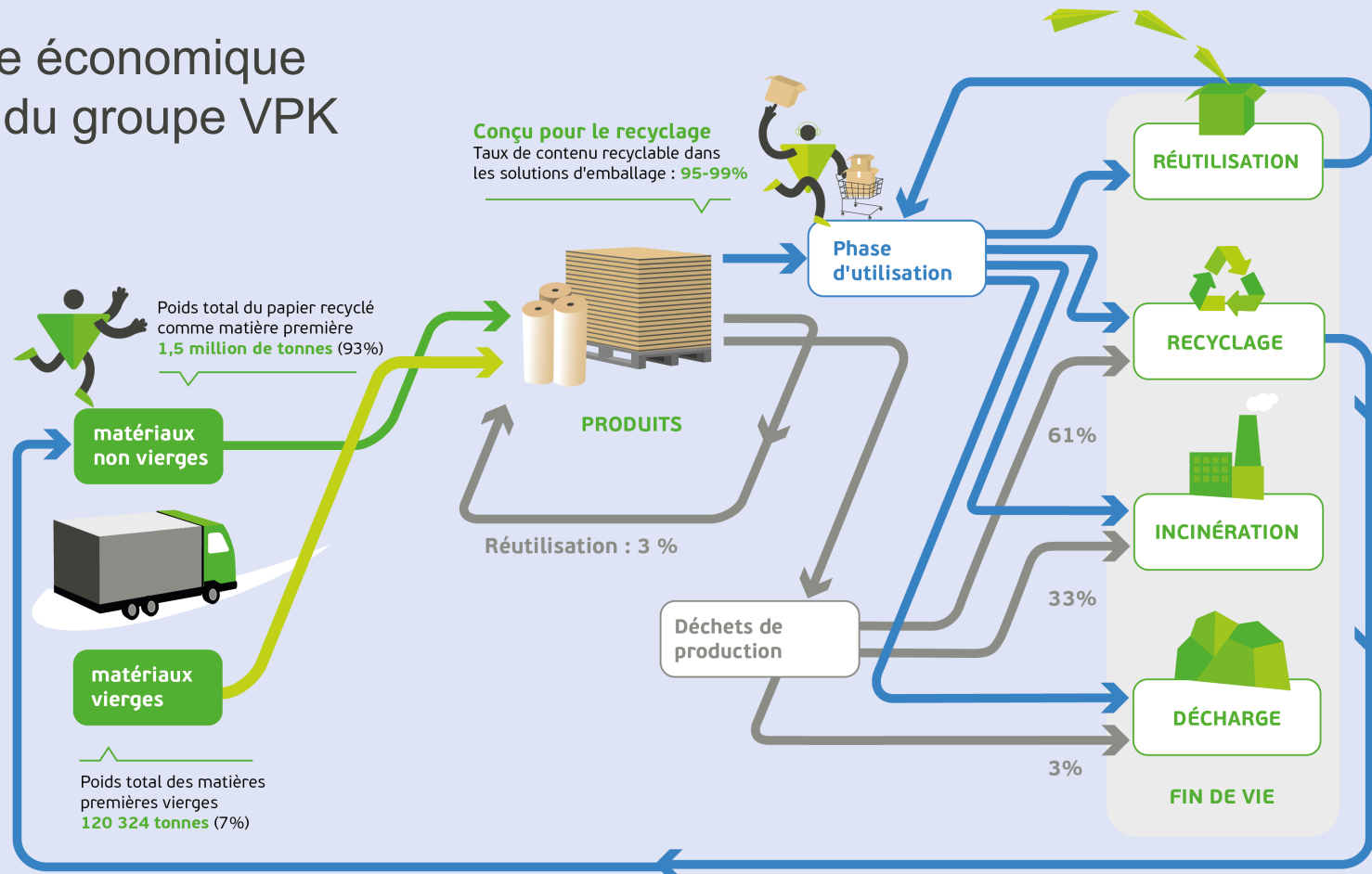
Taux de déchets



9A. Circularité

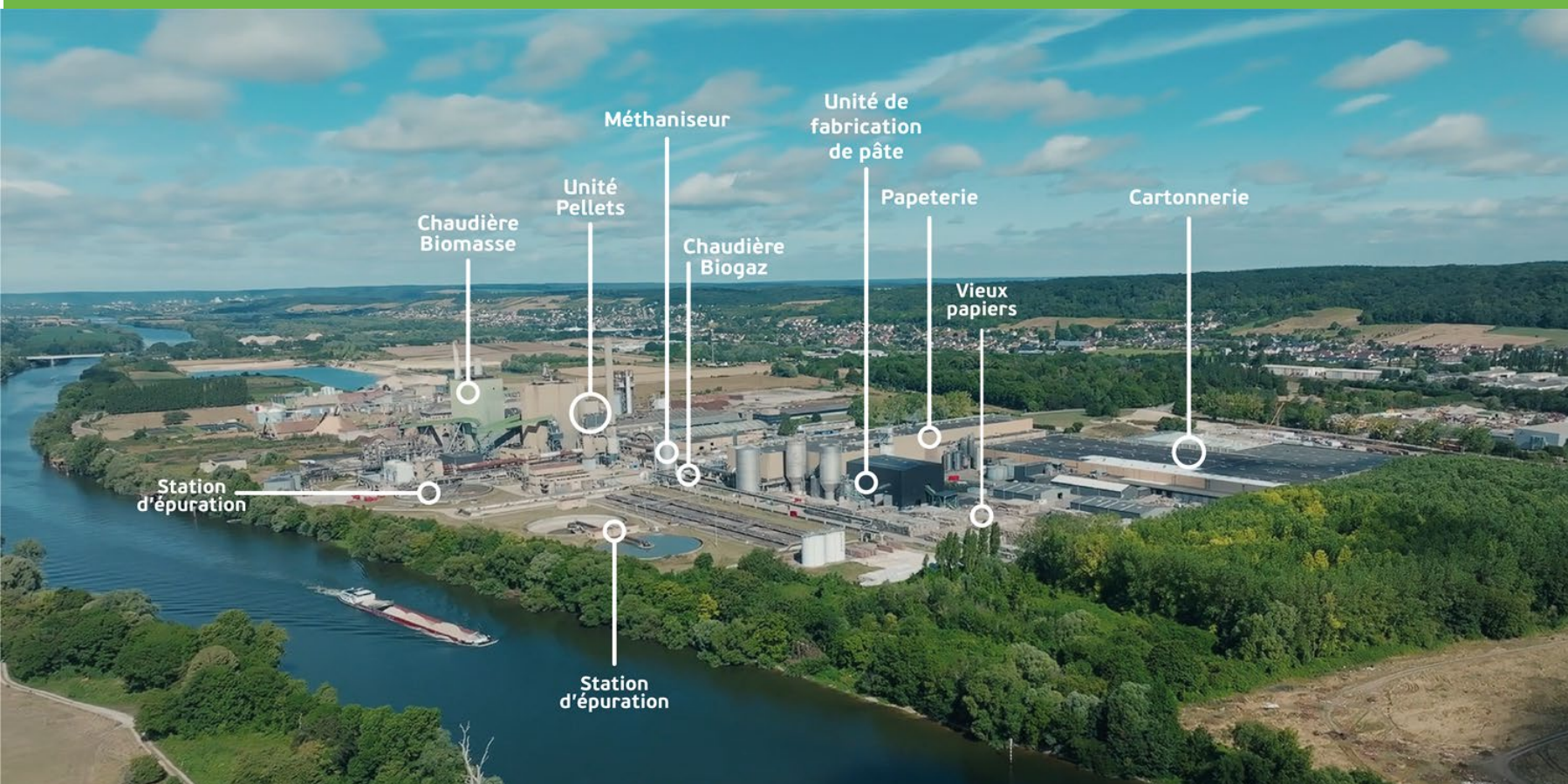


Le modèle économique circulaire du groupe VPK



9B. Circularité

Le pôle papier et emballage d'Alizay est un réel concept d'économie circulaire.



Un exemple concret de notre développement durable : VPK Packaging Alizay

- **550 000 tonnes** de papiers recyclé chaque année dans un rayon de 250 km
> émissions minimales de CO₂.
- **450 000 tonnes** de papier produites annuellement.
- 20% transformés localement en plaque de carton et emballages recyclables
- Déchets de production réintégrés dans la matière première > Zéro transport, zéro émission.

9C. Hygiène des produits



Nombre de nos solutions d'emballage sont largement utilisées sur le marché de l'alimentation et seront donc en contact direct et indirect avec des denrées périssables. Pour garantir la sécurité alimentaire et l'intégrité du produit, nous nous assurons que nos produits sont fabriqués dans un environnement propre et hygiénique.

Comme beaucoup de nos gammes d'emballages en carton ondulé sont utilisées dans l'industrie alimentaire, un environnement de production propre et hygiénique est indispensable.

Grâce au système de gestion BRCGS, nous garantissons à nos clients que nos produits d'emballage sont de haute qualité et qu'ils sont conformes aux normes de sécurité alimentaire les plus strictes du secteur.

Nous avons nommé des spécialistes locaux de la sécurité alimentaire qui sont responsables de la mise en œuvre et du suivi du système de gestion BRCGS, une référence internationale accréditée GFSI pour les bonnes pratiques de fabrication, qui rassure les clients sur le fait que nos produits sont sûrs, conformes et de haute qualité.

BRCGS

Packaging Materials

CERTIFICATED

Pour Saint Quentin
et Alizay.



2025 :

- Préparation de la Certification BRC pour VPK Alizay (obtenue en 2026)

10. Climat et Carbone

Gestion du climat et des émissions de carbone (pilotage groupe)



Plan de transition pour l'atténuation du changement climatique, comprenant des objectifs et des mesures (E11, E13 et E14)

Objectifs de réduction des gaz à effet de serre et compatibilité avec la limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C

Nos ambitions climatiques reposent sur une transition réussie vers une économie à 1,5 °C et sont conformes aux données scientifiques sur le climat et à l'Accord de Paris. Nous avons suivi des objectifs de réduction nette zéro approuvés et alignés sur l'initiative Science Based Target (SBTi).

Nous avons défini les objectifs suivants pour réduire l'impact climatique de nos propres activités et créer des opportunités commerciales en permettant à nos partenaires de la chaîne de valeur de faire de même :

- Objectif global de zéro émission nette : Le groupe VPK s'engage à atteindre des émissions nettes de gaz à effet de serre nulles sur l'ensemble de la chaîne de valeur d'ici 2050.
- Objectif à court terme : Le groupe VPK s'engage à réduire les émissions absolues de gaz à effet de serre des champs d'application 1 et 2 de 42 % d'ici 2030, par rapport à 2020. En outre, nous nous engageons à réduire les émissions du champ d'application 3, provenant des biens et services achetés ainsi que du transport et de la distribution en amont, de 52 % par tonne de marchandises vendues dans le même délai.
- Objectif à long terme : d'ici 2050, le groupe VPK s'engage à réduire les émissions absolues de gaz à effet de serre des champs d'application 1 et 2 de 90 % par rapport à 2020. Nous nous engageons également à réduire les émissions du champ d'application 3 de 97 % par tonne de marchandises vendues.
- VPK veillera à ce qu'au moins 50 % de la consommation totale d'énergie dans toutes les opérations proviennent de sources renouvelables d'ici 2030.



Scope	Paramètres	OBJECTIF A PROCHE TERME Année cible 2030	OBJECTIF A LONG TERME Année cible 2050
-------	------------	---	---

Scope 1 et 2	Contraction absolue	42% de réduction*	90% de réduction*
Scope 3	Contraction de l'intensité physique	52% de réduction*	97% de réduction*

* par rapport à l'année de référence 2020

Le plan de transition climatique du groupe VPK est approuvé chaque année par le conseil d'administration, après examen du rapport sur le développement durable par le comité d'audit. De plus amples informations sont disponibles dans la section ESRS2, « Informations générales » du rapport groupe.

Nos objectifs de réduction des émissions de carbone et de zéro émission nette ont été validés en externe et approuvés par la Science Based Targets Initiative (SBTi) le 31 mai 2024.

Le groupe VPK n'est pas exclu de l'EU Paris-Aligned Benchmark.



Leviers de décarbonisation dans l'ensemble de notre chaîne de valeur

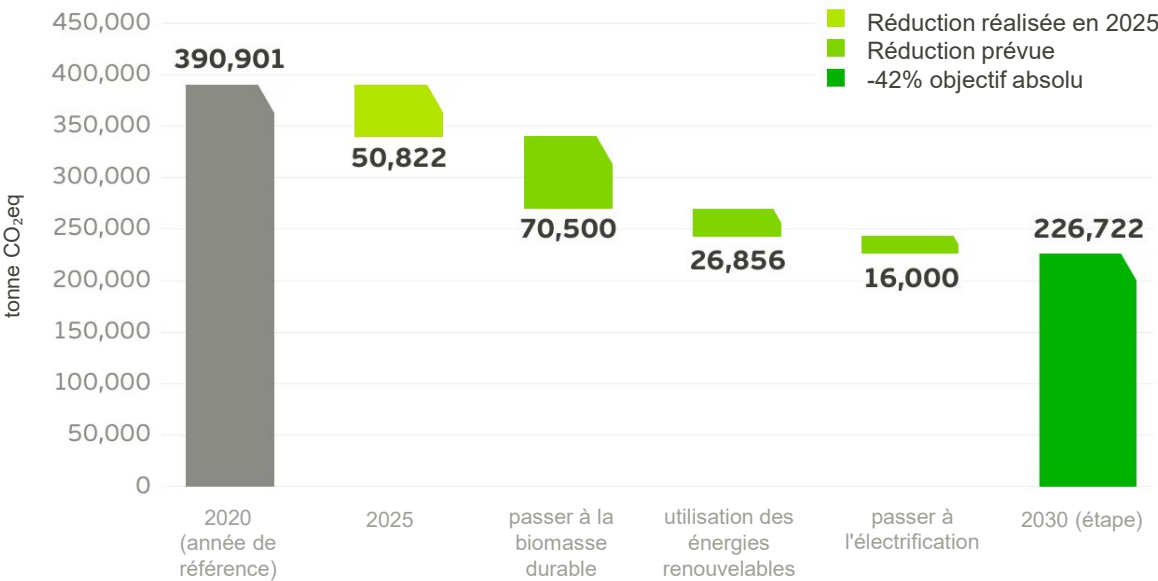
PROPRES OPÉRATIONS Afin d'atteindre nos objectifs climatiques de scope 1 et 2, nous avons identifié les leviers de décarbonisation suivants pour la période 2024-2030 dans nos propres opérations :

Levier	Scope 1	Scope 2
Passage à la biomasse durable	70,5 ktCO ₂ eq	
Utilisation d'énergies renouvelables		27 ktCO ₂ eq
Passage à l'électrification		16 ktCO ₂ eq

Les projets qui sous-tendent chaque levier de décarbonisation sont expliqués dans le paragraphe « Principales mesures prises et prévues » et ont été exécutés, sont en cours de construction ou sont en phase de préparation.

Pour la période 2030-2050, nous continuerons à suivre les développements dans des domaines tels que l'hydrogène et l'électrification, car nous nous attendons à ce que ces innovations et d'autres jouent un rôle clé dans les étapes finales de notre transition vers le zéro net.

Réductions réelles et prévues des émissions de GES de scope 1 et 2 par levier



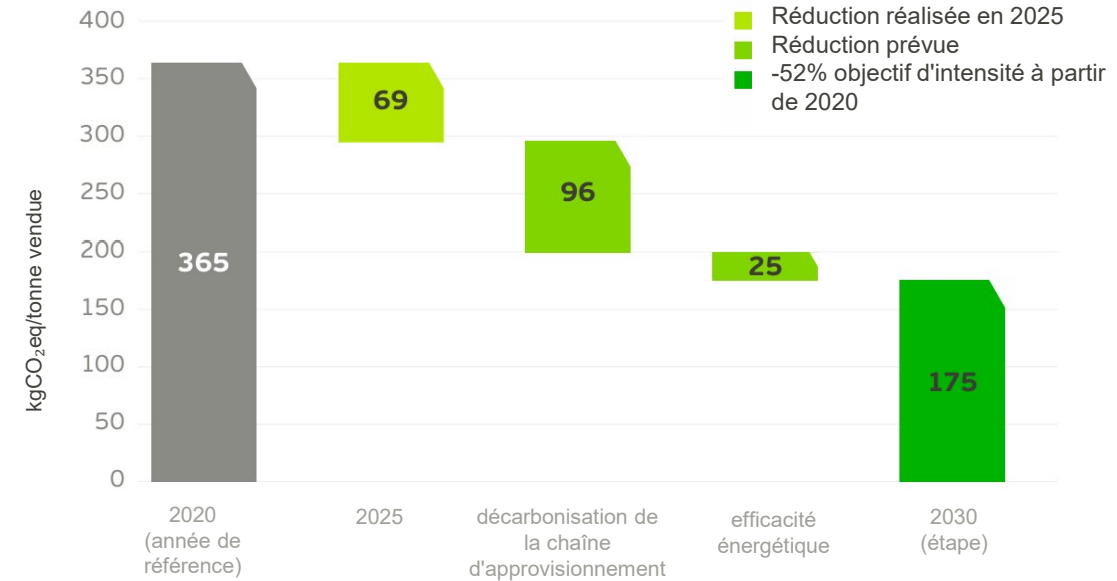
CHAÎNE DE VALEUR EN AMONT ET EN AVAL

Pour atteindre nos objectifs climatiques de scope 3, nous avons identifié les leviers de décarbonisation suivants dans la chaîne de valeur pour la période 2026-2030 :

Levier	Scope 3
Décarbonisation de la chaîne d'approvisionnement	96 kgCO ₂ eq/tonne de marchandises vendues à l'extérieur
Efficacité énergétique dans les transports	25 kgCO ₂ eq/tonne de marchandises vendues à l'extérieur.

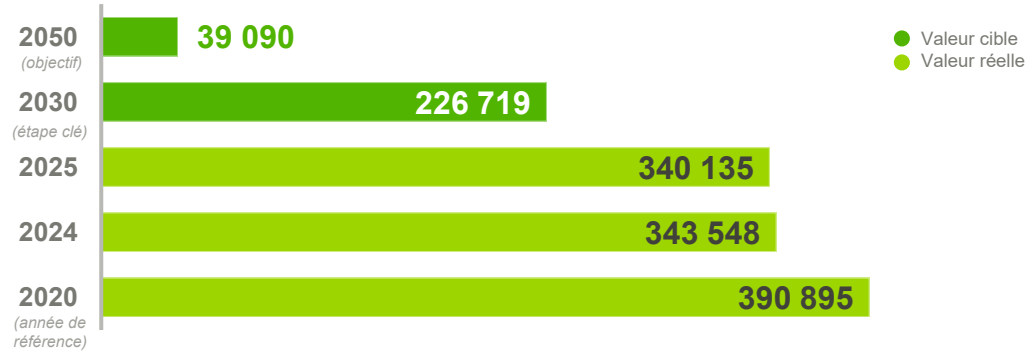
Les projets qui sous-tendent chaque levier de décarbonisation sont expliqués dans le paragraphe « Principales mesures prises et prévues » et ont été exécutés, sont en cours de construction ou sont en phase de préparation.

Réductions de GES réalisées et prévues dans la chaîne de valeur en amont et en aval

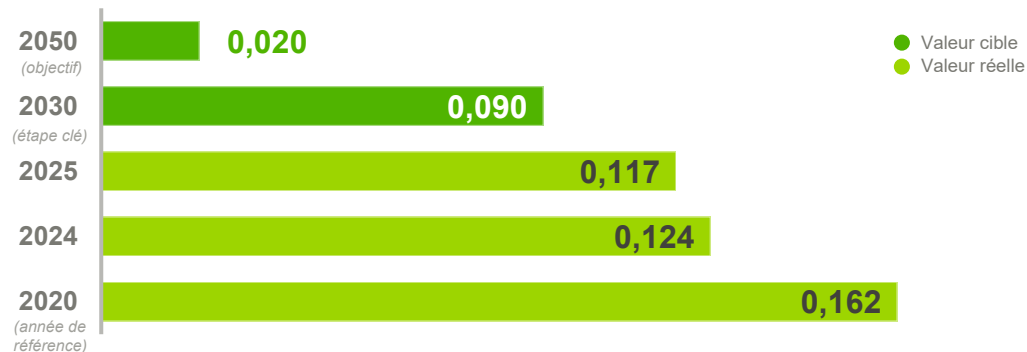


Mesures Émissions brutes et totales de gaz à effet de Scope 1, 2, 3

Émissions absolues du groupe VPK Scope 1 + 2 (tCO₂ eq)



Intensité des émissions du groupe VPK (scope 1 + 2) (tCO₂ eq/tonne de marchandises vendues)



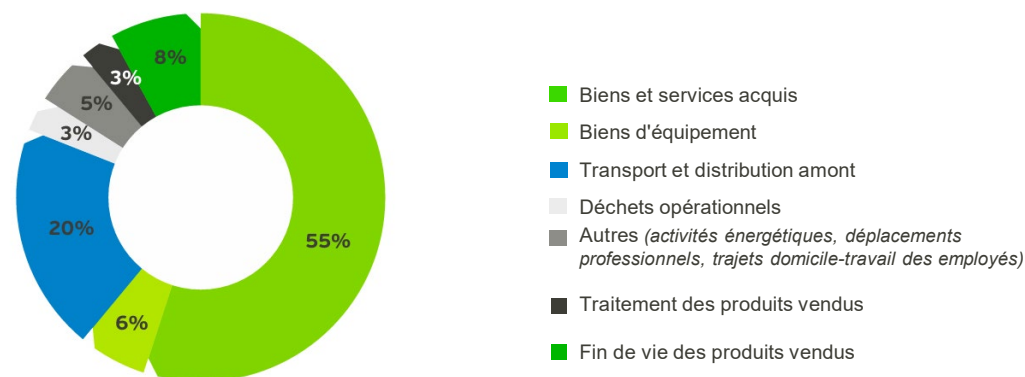
Émissions de gaz à effet de serre Papeteries (ETS)				
	2020* (année de référence)	2024	2025	% vs. BY**
Emissions Scope 1	273 929	228 738	227 169	-17,1%
Émissions biogéniques de Scope 1 (tCO ₂ eq)	83 322	114 158	151 983	82,4%
Émissions Scope 2 (tCO ₂ eq)	36 868	31 522	32 639	-11,5%
Émissions Scope1 + 2 (tCO ₂ eq)	310 797	260 260	259 808	-16,4%
* Rebased (tel que soumis au SBTi)				
** BY : année de référence				

En 2025, les émissions de scope 1 de nos sept papeteries enregistrées dans le SCEQE représentaient 83 % des émissions totales de scope 1 du groupe VPK et 76 % des émissions combinées de scope 1 et 2 . Nous avons constaté une augmentation de 82 % de l'utilisation de combustibles renouvelables dans nos papeteries par rapport à notre année de référence, ce qui reflète notre transition continue vers l'abandon des combustibles fossiles. Grâce à cette augmentation significative de l'utilisation de combustibles renouvelables, nous avons enregistré une baisse de 16 % des émissions totales des papeteries par rapport à 2020.

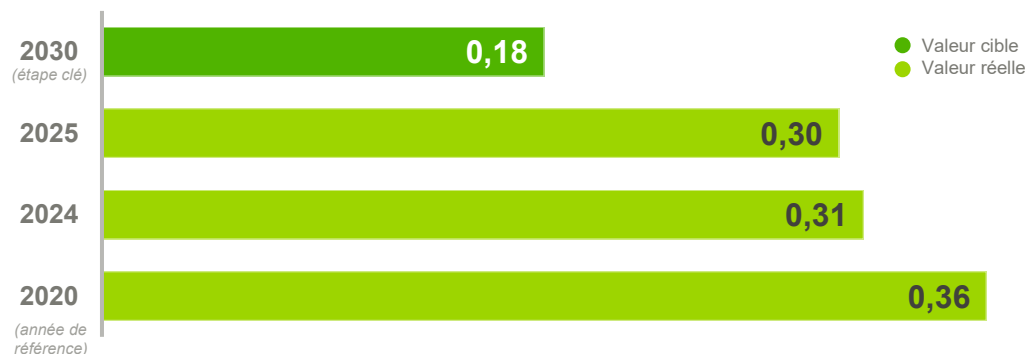
Les émissions totales absolues de scope 1 et 2 en 2025 ont légèrement diminué par rapport à 2024, ce qui reflète l'équilibre entre l'augmentation de la production et l'impact des projets menés à bien. De plus, l'augmentation de la production de notre usine de papier de Normandie — qui consomme davantage d'électricité et de vapeur que nos sites de carton ondulé — a contribué à ce total.

Grâce à cette baisse des émissions absolues de CO₂ (somme des scopes 1 et 2), combinée à une augmentation des ventes, nous avons une nouvelle fois enregistré une nette réduction de l'intensité carbone (tCO₂ eq par tonne de marchandises vendues) sur l'ensemble de nos sites (voir graphique ci-dessus) de plus de 5 % par rapport à l'année précédente, et une baisse de 28 % par rapport à l'année de référence. Cela témoigne de notre engagement constant à proposer des produits plus durables à nos clients.

Émissions de scope 3 en 2025 : répartition par catégorie d'émissions



En 2025, nous avons calculé que les émissions de scope 3 représentaient environ 72 % de nos émissions totales de GES, soit 867 756 tCO₂ eq. Une analyse plus approfondie a révélé que 89 % de ces émissions se concentraient dans sept catégories en amont. Il convient de noter que les biens et services achetés, ainsi que le transport et la distribution en amont, représentent 75 % des émissions totales de scope 3. Par conséquent, nos efforts de réduction se concentrent principalement sur ces deux catégories.

Intensité du Scope 3 pour les catégories de biens achetés et de transport (tCO₂ eq/tonne vendue à l'extérieur)

On observe une nette tendance à la baisse de 4 % par rapport à l'année précédente en ce qui concerne l'intensité des émissions de scope 3 liées aux biens achetés et au transport (en tCO₂ eq par tonne de marchandises vendues à l'extérieur). Ces domaines constituent les catégories clés de VPK et sont au cœur de nos objectifs les plus ambitieux et de nos stratégies actives de décarbonisation, comme l'illustre le graphique.

Le graphique ci-contre illustre l'intensité combinée des émissions de deux catégories clés du Scope 3 de VPK : les biens achetés et les transports. Ces deux catégories font l'objet d'engagements à court et à long terme dans le cadre de l'initiative Science Based Targets (SBTi). Les progrès réalisés dans chaque catégorie sont expliqués ci-dessous.

Levier 1 – Décarbonisation de la chaîne d'approvisionnement. Dans le cadre du levier « décarbonisation de la chaîne d'approvisionnement », nous avons réduit l'intensité en GES d'environ 8 %, passant de 0,230 tCO₂ eq à 0,211 tCO₂ eq par tonne de marchandises vendues à l'extérieur en 2025, par rapport à 2024. Cette réduction significative s'explique principalement par l'utilisation accrue de notre propre papier à faible empreinte carbone comme matière première principale pour les emballages et les produits phares. En produisant notre papier en interne, nous maîtrisons désormais davantage l'empreinte carbone de nos intrants et avons pu éliminer l'utilisation de papier à plus fortes émissions provenant de fournisseurs externes.

Levier 2 – Efficacité énergétique dans les transports. Dans le cadre du levier « efficacité énergétique », nous avons observé une augmentation d'environ 11 % de l'intensité en GES, qui est passée de 0,077 à 0,085 tCO₂ eq par tonne de marchandises vendues à l'extérieur en 2025, par rapport à 2024.

Cette augmentation s'explique par une mise à jour de la base de données des facteurs d'émission (nouvelle version 3.2 du GLEC). Si les facteurs d'émission étaient restés inchangés par rapport à l'année précédente, on aurait observé une légère baisse de l'intensité des émissions liées au transport en amont.

Catégorisation des GES		Traitement des données et hypothèses	Facteurs d'émissions
Achats de biens et services		En ce qui concerne les biens et services achetés, des données ont été collectées pour différentes catégories de matériaux (par exemple, le papier, le RCP) sur la base des dépenses opérationnelles et du poids des matières premières. Les émissions de CO ₂ ont été calculées pour 84 % des matières premières achetées. Les autres achats, moins importants (par exemple, colle, palettes, produits chimiques), ont été pris en compte par extrapolation à partir des quantités calculées. Cette méthode d'extrapolation consiste à appliquer le facteur d'émission moyen du papier, du RCP et de l'amidon pour estimer les émissions des autres catégories, ce qui se traduit par des imprécisions suffisamment faibles pour être acceptables. Au total, 100 % des dépenses d'exploitation sont prises en compte	Données spécifiques du fournisseur, FEFCO LCA 2021 pour le papier, Starch Europe pour l'amidon réalisées par Vito. Émissions de service calculées à partir des facteurs EEIO (ADEME).
Équipements		Une évaluation globale des émissions liées aux investissements d'immobilisations (vue d'ensemble du groupe CAPEX), classées par type d'investissement d'immobilisations : investissements liés à la sécurité, investissements liés au développement durable, acquisitions foncières et immeubles, travaux de construction, et machines et équipements. Les données sont basées sur les dépenses annuelles.	Facteurs d'émission de l'EEIO de l'ADEME.
Activités énergétiques		Les émissions sont calculées sur la base des données de consommation déclarées pour le périmètre 1 et des émissions en amont moyennes du secteur, telles que rapportées par la base de données des facteurs d'émission utilisée. Les données de l'entreprise relatives aux périmètres 1 et 2 n'ont pas été ajustées ni modifiées pour calculer les activités liées à l'énergie relevant du périmètre 3.	ADEME pour les combustibles fossiles, EEA pour les émissions de scope 2, IEA pour les émissions en amont de l'électricité.
Transport et distribution en amont		Émissions liées au transport et à la distribution des produits achetés et des services fournis par des tiers. Cette catégorie comprend la logistique d'approvisionnement et la logistique de distribution, calculées sur la base des volumes exacts transportés par camion, bateau et train. Pour les différentes catégories relevant de la logistique d'approvisionnement et de la logistique de distribution, des hypothèses ont été retenues pour calculer les distances moyennes.	Le Global Logistics Emissions Council (GLEC).
Déchets générés par les Opérations		Émissions au niveau du site résultant de l'élimination et du traitement par des tiers des déchets d'exploitation, classées par type. Si les déchets sont recyclés, seules les émissions liées à la collecte et aux installations de prétraitement sont prises en compte.	Facteurs d'émission ADEME par catégorie de déchets et traitement.
Voyages d'affaires		Évaluation approfondie des émissions associées aux déplacements professionnels, incluant le transport et l'hébergement, en fonction des dépenses (EUR).	Facteurs d'émission EEIO (ADEME).
Mouvements du personnel		Évaluation hautement des émissions associées aux trajets domicile-travail des employés vers et depuis le site VPK, répartis entre la voiture et les transports en commun, en fonction de la distance moyenne de déplacement des employés dans l'UE.	ADEME.
Gestion des articles vendus		Le calcul englobe les produits intermédiaires vendus au client final et transformés par ce dernier en produits finaux (notamment papier, feuilles et supports en carton). Les résidus de production (coupures de bois, etc.) sont inclus dans ces données.	Le coefficient d'émission est déterminé pour les activités suivantes : Production de mandrins : Calculé à partir des données Scope 1 et 2 des installations COREX de VPK, à l'exclusion des usines de papier. Traitement du papier : basé sur les données Scope 1 et 2 des usines de carton ondulé, d'alimentation et solides de VPK. Conversion des feuilles : basé sur les données Scope 1 et 2 des sites de conversion pertinents de VPK.
Fin de vie des produits vendus		Tient compte des émissions de fin de vie de tous les produits intermédiaires et finaux vendus. Calculé en fonction de la méthode d'élimination et du type de matériau. Selon l'étude FEFCO, un taux de recyclage de 82 % est présumé, les 18 % restants étant supposés être incinérés. Seules les émissions provenant de la collecte sont prises en compte pour le recyclage. Les émissions biogéniques résultant de l'incinération sont calculées, mais ne sont pas incluses dans l'empreinte carbone finale.	ADEME, y compris la collecte, la transformation et l'incinération.

10.A. Initiatives locales France

En complément du plan d’actions du Groupe, des initiatives locales sont mises en œuvre afin de contribuer à la réduction de l’impact environnemental de nos activités manufacturières.

En étroite collaboration avec nos partenaires logistiques, nous poursuivons nos efforts en faveur d’une logistique plus responsable, avec pour objectif de réduire significativement les émissions liées à notre flotte de transport.

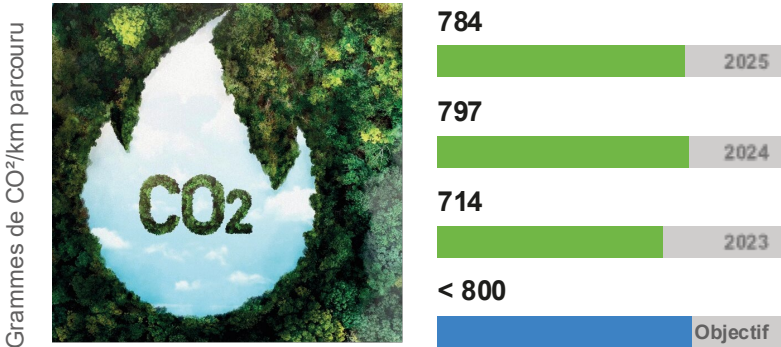
Dans cette perspective, nous avons déployé l’utilisation d’**OLEO**, un biodiesel de première génération produit à partir de colza cultivé localement. Cette solution contribue à réduire l’empreinte environnementale des trajets concernés, avec une diminution d’environ 50 % des émissions de CO₂ associées. Depuis sa mise en place, cette initiative permet d’éviter près de 1 100 tonnes de CO₂ par an, à comparer aux émissions globales de notre flotte, estimées à environ 47 000 tonnes de CO₂ par an à l’échelle du Groupe.

En parallèle, nous collaborons avec XPO, l’un de nos principaux partenaires de transport, qui a recours au HVO — *Hydrotreated Vegetable Oil* — un biocarburant de deuxième génération distinct du B100. Produit à partir d’huiles végétales hydrogénées, le HVO peut permettre de réduire jusqu’à 90 % les émissions de CO₂ par rapport au diesel fossile, tout en étant compatible avec les moteurs existants et en offrant un niveau de performance équivalent.

Le recours à ces deux solutions complémentaires, OLEO et HVO, illustre notre volonté d’accélérer la transition énergétique de nos activités logistiques aux côtés de partenaires engagés et innovants. Ces initiatives s’inscrivent pleinement dans notre démarche globale de responsabilité sociale et environnementale, visant à concilier performance opérationnelle, réduction de notre impact environnemental et qualité de vie au travail.

Actions France 2025 :

- Amélioration du taux de remplissage des camions et du nombre de km parcouru par m2 livré
- Efforts fait dans les usines sur les luminaires basse consommation
- Remplacements des compresseurs en débits variables en cours



10.A Initiatives locales

2025

11. Innovation



Dans un environnement de plus en plus incertain, complexe et en constante évolution, VPK s'appuie sur une vision claire pour continuer à se développer durablement. Face à des changements dont les impacts sont parfois difficiles à prévoir, notre ambition est d'aller au-delà de la conformité réglementaire en plaçant l'innovation au cœur de notre démarche.

Cette approche nous permet d'anticiper les transformations à venir, de renforcer notre résilience et de contribuer activement à une croissance responsable et durable.

L'innovation occupe une place centrale dans notre stratégie de gestion des risques et des opportunités. Elle nous permet d'anticiper les évolutions du marché, d'identifier de nouveaux relais de croissance et d'intégrer les exigences réglementaires émergentes dans le développement de solutions d'emballage plus performantes et responsables.

Cette démarche est portée par notre partenaire innovation produit, qui coordonne l'émergence et le développement de nouvelles idées en collaboration avec les responsables R&D des différents pays. Les projets sont organisés selon trois horizons complémentaires :

- **Le cœur de métier**, regroupant les initiatives déployables à court terme ;
- **Les activités adjacentes**, correspondant aux projets pouvant être mis en œuvre à moyen terme ;
- **Les nouveaux territoires de développement**, qui couvrent les opportunités à plus long terme.

En complément de l'innovation produit, nous poursuivons nos investissements dans la modernisation et l'amélioration de nos équipements. Cette dynamique contribue à garantir la conformité de nos produits aux standards les plus élevés du secteur, tout en renforçant notre capacité à répondre aux attentes de nos clients et aux enjeux de durabilité.





11.A Le calculateur d'empreinte carbone

Conformément à son ambition de promouvoir le développement durable par l'innovation, le groupe VPK a développé et lancé un calculateur d'empreinte carbone des produits (PCF). Ce nouvel outil permet à nos clients d'évaluer l'impact CO₂ de leurs emballages et d'aligner leurs décisions d'achat sur leurs objectifs de développement durable.

Le calculateur PCF a été développé en interne, sur la base du cadre PACT (*Partnership for Carbon Transparency*), et aligné sur le protocole des gaz à effet de serre et les normes ISO 14064. Il calcule les émissions de carbone de la conception à la livraison, en mesurant l'empreinte en grammes de CO₂eq par unité d'emballage. Cette approche garantit la transparence, la traçabilité et la comparabilité entre les différents produits et matériaux d'emballage.

Permettre une prise de décision responsable

Le calcul est intégré dans notre système ERP et repose sur des données internes et des paramètres opérationnels vérifiés. Les résultats sont communiqués sous la forme de fiches techniques détaillées sur les produits ou de rapports complets sur le portefeuille, adaptés aux besoins d'information de nos clients. En intégrant les données relatives à l'empreinte carbone dans les spécifications des produits, VPK aide ses clients à faire des choix éclairés et respectueux de l'environnement. Cela les aide à sélectionner des solutions d'emballage qui répondent à la fois aux critères

de performance et aux critères environnementaux, et à donner la priorité aux alternatives à faible teneur en carbone lorsque cela est possible.

Contribuer à des chaînes de valeur net-zéro

Le développement du calculateur PCF s'inscrit dans le cadre de la stratégie climatique plus large du groupe VPK et de la feuille de route net-zéro. Dans le cadre de notre engagement envers l'initiative ScienceBased Targets (SBTi), nous visons à réduire de manière significative les émissions de gaz à effet de serre dans nos trois domaines d'activité. L'outil fournit des informations précieuses sur l'empreinte carbone de nos produits d'emballage, y compris les émissions en amont des Scopes 1, 2 et certains champs d'application. En fournissant ces données à nos clients, nous les aidons à mieux comprendre une partie de leurs émissions de type 3 et à accélérer les efforts de collaboration visant à décarboniser l'ensemble de la chaîne de valeur.



“Nos clients attachent de plus en plus d'importance à la réduction de leur empreinte carbone. Grâce à cet outil, nous leur donnons les informations nécessaires pour prendre des décisions responsables.”

Nicolas Macharis, chef de ventes internationales

11.B. Emballages barrière



*Règlement sur les emballages et les déchets d'emballages

Alignement avec les exigences PPWR (*Packaging and Packaging Waste Regulation*)*

Développer des emballages aptes au contact alimentaire direct :
Ingraissables, Hydrophobes, Recyclables

Cette démarche d'innovation vise à développer des emballages barrière adaptés au contact alimentaire direct, capables de répondre aux exigences de performance tout en restant recyclables et conformes aux orientations du PPWR.

Nos travaux s'articulent autour de trois leviers :

- Le choix de matériaux plus responsables, tels que les solutions sans PFAS, biosourcées ou alternatives
- Le développement de technologies de coatings, de traitements de surface et de solutions sans plastique
- La mobilisation de notre écosystème, notamment à travers nos fournisseurs, le benchmark marché et la veille réglementaire.

L'objectif est de concilier protection des aliments, réduction de l'impact environnemental et conformité réglementaire, afin d'accompagner la transition vers des emballages plus circulaires et durables.

INNOVATION EMBALLAGES BARRIÈRE

Alignement avec les exigences PPWR

Développer des emballages aptes au contact alimentaire direct :

- PFAS-free
- Biosourcés
- Hydrophobes
- Recyclables



NOTRE OBJECTIF



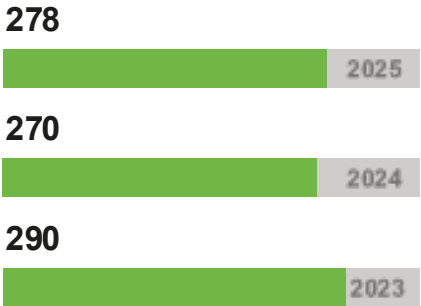
12. Croissance économique



En 2023, VPK France a réalisé un chiffre d'affaires packaging de 290 M€, bénéficiant encore d'un niveau de prix soutenu par les évolutions du marché observées l'année précédente. Dans un environnement marqué par une faible dynamique de consommation et une pression concurrentielle persistante sur les prix, le chiffre d'affaires s'est établi à 270 M€ en 2024 puis à 278 M€ en 2025.

Face à ces conditions de marché, VPK France a poursuivi ses actions visant à améliorer sa performance opérationnelle, optimiser l'utilisation de ses ressources et renforcer sa compétitivité. La diversification de ses activités, la proximité avec ses clients et l'engagement de ses équipes constituent des atouts essentiels pour accompagner le développement durable du groupe sur le long terme.

Evolution du
chiffre d'affaires
Packaging
(M€)*



*Les données historiques ont été retraitées afin de tenir compte de l'évolution du périmètre de consolidation et de garantir la comparabilité des informations présentées.

Certificats



Entité	ISO9001	ISO14001	FSC	BRC	ECOVADIS
VPK Lille	✓		✓		✓
VPK Saint Quentin	✓	✓	✓	✓	✓
VPK Tourcoing			✓		✓
VPK Roye	✓		✓		✓
VPK Lisieux	✓		✓		✓
VPK Longjumeau	✓		✓		✓
VPK Distribution			✓		✓
VPK Alizay	✓		✓	✓	✓

Rendez-nous visite
vpkgroup.com/fr-fr

